

Les AMIS de la SANTÉ de VENDÉE

ASSOCIATION DE LUTTE
CONTRE L'ALCOOLISME AFFILIÉE
À LA FÉDÉRATION NATIONALE
LES AMIS DE LA SANTÉ



L'envie d'avancer



Bulletin 74
de AVRIL
à JUIN
2018

LES AMIS DE LA SANTE DE VENDEE
Composition du Conseil d'administration

<u>Présidente</u>	Christine Blandin	<u>Réviseurs aux comptes</u>	Guy Charbonnier
<u>Vice Présidente</u>	Françoise Gauducheau		Gérard RONDEAU
<u>2ème Vice Président</u>	Jean-Luc Grolleau		<u>Autres membres et référents commissions</u>
<u>Secrétaire</u>	Nadia Chouteau	<u>Préventions</u>	Gérard RONDEAU - Christophe CHOUTEAU
<u>Secrétaire adjointe</u>	Danielle Savigny		Dominique SAVIGNY - Gérard BEAUFRETON
<u>Trésorier</u>	Rémi Borderon		Guy Bossard
<u>Vice Trésorier</u>	Catherine Beaufreton	<u>Loisirs</u>	Catherine BEAUFRETON - Guy CHARBONNIER
		<u>Bulletin départemental</u>	Christine BLANDIN

ADRESSES UTILES

SIEGE SOCIAL et PRESIDENCE : 4 Rue Stofflet - 85500 LES HERBIERS 02.51.67.06.18

<u>FONTENAY LE COMTE</u> (85)		
Dominique Savigny		02.51.56.54.26
Claudie Lacombe - 63, rue de la Loyauté - 85200 DOIX LES FONTAINES		06.81.19.55.24
<u>LA FERRIERE</u> (85)		
Dominique Savigny		06.09.31.15.33
<u>LES HERBIERS</u> (85)		
Françoise GAUDUCHEAU - 13 La Barre - 85140 L'OIE		02.51.66.02.84
<u>LUCON</u>		
(Dominique SAVIGNY)		02.51.56.54.26
<u>MONTAIGU</u> (85)		
Gérard RONDEAU - 6 La Chunelière - 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU		02.51.41.62.27
<u>MORTAGNE SUR SEVRE</u> (85)		
François PUCHAUD		02.51.65.56.03
<u>SAINT HILAIRE DE RIEZ</u> (85)		06.22.81.69.64
<u>BARBATRE</u> (85)		
100 avenue des pins		06.26.42.06.01
<u>CHOLET</u> (49)		
Noël BOUFFANDEAU - 34 rue Pasteur - 49300 CHOLET		02.41.62.11.47
<u>MAULEON</u> (79)		
André LAMBLEU - 14 rue de Molière - 79700 MAULEON		05.49.81.60.16
Maurice BROSSARD		05.49.81.93.71
<u>VISITES A L'HOPITAL de CHOLET</u> (49) et conseils aux malades, à l'entourage		
Visites à domicile possibles sur demande	Christophe CHOUTEAU	02.41.70.35.98
	Jocelyn CHABAUTY	02.41.30.13.94
	François PUCHAUD	02.51.65.56.03

Site Internet : www.lesamisdelasanté85.com Email : amisante85@free.fr
Site internet Fédération : www.lesamisdelasante.org

PERMANENCES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

CHOLET : Tous les mardis au Centre Social Horizon - 4, allée des Aigles de 18h00 à 20h00
 FONTENAY LE COMTE : Tous les vendredis à l'ODDAS 25, rue des Cordiers de 18h00 à 19h30
 LA FERRIERE : salle n° 3 rez de jardin de la Mairie 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h et 3^{ème} vendredi du mois de 18h à 20h
 LES HERBIERS : 4^{ème} vendredi du mois salle de la Mijotièrre - 86, rue Nationale de 20h30 à 23h00
 LUCON : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois Maison des Associations - salle 5 - rue du Pont Gentilz de 19h30 à 20h30
 MONTAIGU : 1^{er} vendredi du mois de 20h30 à 22h30 - La Bibliothèque - Parc des Rochettes

CONSULTATIONS EN ALCOOLOGIE pour soins

- Cholet	(Centre ALIA)	02.41.65.32.61
- La Roche sur Yon	(ANPAA 85)	02.51.62.07.72
	(LES MÉTIVES)	02.51.37.54.11
	(LA METAIRIE)	02.51.05.23.39
	(Docteur PEPIN)	02.51.36.37.37
- Les Sables d'Olonne	(LES MÉTIVES)	02.51.21.87.80
- Luçon	(CRISALID)	02.51.28.33.93
- Royan	(Centre ALPHA)	05.46.39.26.69

E D I T O

Notre assemblée générale s'est déroulée le 15 avril. Cette matinée a été riche en interventions et nous avons pu nous rendre compte qu'une association était une grande famille. Chaque militant à son rôle à jouer et tous nous devons avancer dans la même direction. Le but est de se retrouver, nous progressons en restant unis et nous avons la réussite si nous travaillons main dans la main.

L'été et les beaux jours arrivent, période où certains vont profiter pour prendre des congés. Cette période de vacances est bien appréciée, c'est l'occasion pour chacun de se ressourcer, mais il faut savoir qu'en juillet et août, même si les activités au sein de notre association sont moins fréquentes elles ne sont pas pour autant mises de côté.

Comme chaque année nous continuerons à suivre nos malades pour les conseiller, les informer, les diriger dans leurs démarches vers l'abstinence. Il ne faut pas qu'ils se sentent seul.

Les Amis de la Santé, c'est aussi des permanences, des réunions où chacun peut se retrouver Plusieurs fois par mois pour échanger, mais c'est aussi des rencontres festives, des randonnées, des pique-niques pour passer des bons moments tous ensemble, et quel bonheur De voir chacun avec le sourire et les yeux qui pétillent, d'entendre tous ces éclats de rire de voir cette bonne humeur et ces moments de convivialité, comme lors de notre dernière sortie avec les ânes.

Avant le départ en vacances nous avons aussi des actions de préventions à la Boissière de Montaigu, à la Guyonnière et suite à une demande de la Préfecture nous interviendrons à l'institut Médico Educatif (IME - AREAMS) de St Florent des Bois.

Je souhaite à chacun d'entre vous, de passer de bonnes vacances ; Restez vigilants face au produit "ALCOOL" pendant ces semaines de farniente.

Prochain rendez-vous le 9 septembre à Fontenay le Comte pour une réunion d'information, et de détente.

Votre Présidente
Christine BLANDIN

FORMATION ADMINISTRATEURS

LES HERBIERS

LE 13 AVRIL 2018

Les intervenants pour cette formation :

Mr Jean Luc Grolleau, Vice-président des Amis de la Santé de Vendée et Vice-président de la Camerup.

Mr Jean-Claude Tomczak, Président National des Amis de la Santé et Président de la Camerup

Mr Philippe Sayer, Président des Amis de la Santé des Côtes d'Armor et Trésorier Général de la Fédération des Amis de la Santé.



13 participants sont présents à cette formation dont Mme Isabelle Doué, Présidente des Amis de la Santé du Morbihan, et 11 administrateurs des Amis de la Santé de Vendée.

Jean-Luc Grolleau a développé le sujet du bénévolat, le patient-expert, le D.U. et les groupes de paroles, de malades, d'entourage.

Il a terminé en donnant cette phrase clé : « accompagner et être accompagné »

Jean-Claude Tomczak nous a parlé de l'administration d'une association, le conseil d'Administration, le Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier éventuellement vice-président, secrétaire adjoint, trésorier adjoint). Au moins 3 personnes pour prendre une décision.

Les Droits, Devoirs et Obligations du Président, du Secrétaire, du Trésorier, des Adjoints, des Accesseurs, des responsables de commission etc...

La F.N.A.S., le journal trimestriel, la documentation, l'information (le numérique) et les partenaires :

Mr Philippe Sayer nous a fait entrer dans l'univers de la Trésorerie.

La Trésorerie associative est portée par le Trésorier et le Trésorier adjoint (binôme indissociable).

2 types de comptabilité :

La comptabilité de trésorerie (Dépenses-Recettes) : Ne permet pas d'établir de bilan.

La comptabilité d'engagement (ou en partie double) : enregistre les flux financiers et tout produit à recevoir (subvention, notification) ou toute charge à régler.

Le Trésorier fait partie du Triumvirat essentiel dans une association composé du Président, du Trésorier et du Secrétaire.

Les Missions du Trésorier :

Contrôler les dépenses et les entrées. Chaque document doit être numéroté avec des justificatifs clairs, classé dans l'ordre et archivé.

La Comptabilité Analytique se fait sur le compte général et aussi détaillée que possible. Exemple : A.R.S. - Subvention, Loto - Commission Loisirs etc...

Il faut garantir aux adhérents la transparence des comptes.

Nadia



CONFÉRENCE DE PRESSE POUR JOURNÉE DU COEUR

LES HERBIERS

LE 09 AVRIL 2018

L'association A TOUT COEUR Vendée organise en partenariat avec la Ville des Herbiers, une journée autour de l'insuffisance cardiaque, ce samedi 14 avril à l'Espace Herbauges. Des conférences variées, des stands et ateliers sont programmés.

Eugène Montassier, président d'Atout Coeur Vendée, Véronique Besse, Maire des Herbiers, et Philippe Thébault, président de l'Alliance du coeur.



15 millions de personnes atteintes en Europe, plus d'un million de personnes souffrent d'insuffisance cardiaque en France, 120 000 personnes dépistées par an, 30% d'augmentation des malades en 10 ans, première cause d'hospitalisation en France pour les personnes entre 60 et 65 ans, deuxième cause de mortalité chez les femmes après le cancer... l'insuffisance cardiaque en France est en augmentation !

Pour prévenir des risques de la maladie, l'Alliance du Coeur s'engage en 2018 sur le terrain et lance une campagne nationale d'information, de prévention auprès des professionnels de santé et le grand public sur le thème de l'insuffisance cardiaque : les Journées du Coeur ! Aux Herbiers, elle aura lieu le 14 avril, avec l'association Atout Coeur 85 et la Ville des Herbiers.

«Nous sommes très heureux d'accueillir cet événement car il va permettre d'apporter une information constructive, efficace et surtout accessible au grand public sur l'insuffisance cardiaque», lance Véronique Besse, maire des Herbiers.

Pour le président départemental d'Atout Coeur, Eugène Montassier, le choix des Herbiers a été assez logique pour organiser cet événement.



«En Vendée, nous comptons près de 400 adhérents dont beaucoup sont du secteur. Nous avons déjà organisé un rassemblement ici et il y avait déjà salle comble pour y assister. On aimerait pouvoir toucher un autre public, pas encore touché par la maladie, pour le sensibiliser».

Une journée qui sera animée par Emmanuel Langlois, journaliste à France Info avec de nombreuses conférences au programme sur l'insuffisance cardiaque, le rôle des analyses biologiques, le diabète, l'AVC, les méfaits du tabac.

«Il faut savoir que l'insuffisance cardiaque provoque le décès de 73 000 personnes par an. C'est 14 fois plus que les accidents de la route», détaille Philippe Thébault, président de l'Alliance du Coeur qui fédère toutes les associations participantes à ce rassemblement national organisé aux quatre coins de l'hexagone dans les semaines à venir.

Une journée rythmée aussi par des ateliers gym douce, gestes qui sauvent, dépistage de glycémie, mesure du souffle.

Les Amis de la Santé de Vendée étaient représentés à cette conférence de Presse par Françoise Gauducheau et Christine Blandin. Nous aurons un stand toute la journée du samedi 14 avril à Espace d'Herbauges en partenariat avec l'association « ATOUTCOEUR » pour les méfaits de l'alcool sur les maladies cardiaques. Notre Président National Jean-Claude Tomczak sera également présent à cette journée.



JOURNÉE À TOUT COEUR

LES HERBIERS

LE SAMEDI 14 AVRIL 2018

Les Amis de la Santé de Vendée étaient présents à la Journée du Coeur organisée par l'association A TOUT COEUR à L'ESPACE HERBAUGES des Herbiers.

Cette journée accueillait de nombreux stands des différentes associations oeuvrant autour des maladies liées à l'insuffisance cardiaque. Ces points d'informations ont permis aux visiteurs de prendre les renseignements qu'ils souhaitaient et même s'initier aux gestes qui sauvent.

«C'est une réussite, 1200 personnes sont venues à cette journée » annonce Eugène Montassier (Président de l'association ATOUT COEUR et organisateur de cet évènement.

Au programme, des conférences sur différents thèmes : les maladies cardio-vasculaires, les A.V.C., le diabète, les méfaits du tabac etc ...

Une journée riche en échanges, et des visiteurs nombreux en demande d'information.

Nadia C.

TOUS ENSEMBLE POUR la journée du cœur

5^{ème} édition dans 6 villes en FRANCE

Thème de la journée : L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

la journée du cœur
ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI 2 JUIN 2018
PESSAC

à la Médiathèque J. Ellul
21 avenue de Camponac 33600 - PESSAC
De 9h à 13h.

Pour plus d'infos : « ACCEPTA 33 »
Joël ROMEU - Tél. : 06 11 73 22 46
accepta33@gmail.com

Contact presse : Télédiff Conseil - Sylvie Billard
Tél. : 06 08 91 08 21
contact@telediffconseil.fr

Logos des partenaires : AACTA, AFD, Alliance des Diabétiques de Grande, Alliance Apnée du Sommeil, Alliance du Cœur, ars, AVC, BAYER, Bristol-Myers Squibb, CHU, ISIS Medical, Pessac, PBNA, D'APA, PHILIPS, Roche, SANOFI, SOS.

Avec le soutien institutionnel de SANOFI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (1/4)

LES HERBIERS

LE 15 AVRIL 2018

Une soixantaine de personnes ont répondu présentes à notre Assemblée Générale annuelle.

Jean-Luc nous accueille et nous présente les invités :

- **Dr François Pépin**, médecin alcoologue à la Roche sur Yon
- **Mme Rita Bossard**, représentant Mme Besse pour la mairie des Herbiers
- **Mr Hervé Robineau**, maire de Mouchamps, représentant Mr Auvinet, président du Conseil Départemental de Vendée
- **Mr Jean-Claude Tomczak**, Président National des Amis de la Santé et Président de la CAMERUP
- **Mr Philippe Sayer**, Président des Côtes d'Armor et Trésorier Général de la Fédération des Amis de la santé

Ensuite, Christine nous énumère les personnes qui étaient invitées et qui n'ont pas pu venir.

Christine remercie chaleureusement tous les intervenants qui se sont déplacés pour assister à notre assemblée générale.



1 – Christine nous fait un compte-rendu des activités 2017 :

- Activités loisirs
- Réunions informations
- Préventions
- Actions partenariales

Ensuite, celle-ci nous présente le Plan d'activités prévisionnel 2018

2 – Rémi nous présente le compte d'exploitation 2017

Christine nous demande l'approbation du bilan d'activité et du budget 2017. Ils sont approuvés à l'unanimité.

3 – Intervention de Mme Rita Bossard (pour la mairie des Herbiers)

Celle-ci salue le travail fait par l'association. Pour elle, le travail de prévention est indispensable. Les modes

de consommation ont changés, surtout chez les jeunes. L'alcool est encore tabou dans notre société. C'est une maladie mal connue du grand public. L'alcool engendre des violences, des accidents, etc.



Pour elle, 3 principes qualifient notre association :

- Courage
- Engagement
- Défense de la dignité de la personne

L'alcool est un problème humain. Félicitations à tous pour votre courage.

Jean-Luc la remercie chaleureusement pour son investissement.

4 – Témoignage de Guy Bossard

Guy nous a livré un témoignage très émouvant (comme souvent lors de témoignage). Très enrichissant pour tous. Merci Guy



5 – Intervention de Mr Hervé Robineau (pour le conseil départemental de Vendée)

Celui-ci remercie Guy pour son témoignage. L'alcool est un problème sociétal. Pour le département de Vendée, c'est un gros problème. Il félicite l'association pour les préventions faites pour les jeunes, dans les collèges et les lycées, ou lors de festivités.

Il nous remercie pour les actions engagées et le temps passé. Il nous confirme la subvention du conseil départemental, ainsi que celle de Mouchamps qui

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE 2/4)

sera doublée cette année (car oubliée l'an dernier). Pour lui, on peut être fiers de ce qu'on fait.



Jean-Luc apporte les précisions supplémentaires :

- 31 000 kms indemnisés au niveau départemental
- 7 200 heures de bénévolat au niveau départemental

Au niveau national, le bénévolat représente un équivalent de 65 temps pleins pour les 20 départements des amis de la santé.

6 – Intervention du Dr François Pépin

Il se dit très heureux d'être avec nous. Il a retenu 3 mots dans le témoignage de Guy

- Choisir
- Aimer
- Pardonner

Il estime nécessaire une période de réconciliation dans les familles. Ses patients sont adressés par les associations, par les anciens malades qui sont allés le consulter, par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Souvent, le malade est dans le déni ou la méconnaissance. Il faut amener le malade à se reconnaître malade. Il faut du temps.... Il faut poser les bonnes questions ; où va l'alcool ? Pourquoi on va le voir ? Quand un malade lui dit qu'il gère sa consommation, ce n'est pas possible. En effet, on ne gère pas sa consommation d'eau... Au fur et à mesure des entretiens, le malade et son conjoint (très important pour le Dr Pépin) comprennent mieux la maladie, la dépendance.

Lors des premières visites, le Dr Pépin nous montre toujours ce que le produit alcool peut apporter :

- Bénéfique pour se désinhiber
- Moyen pour être à l'aise
- Anxiolytique
- Antidépresseur
- Antalgique

Pour le Dr Pépin, il existe des facteurs qui favorisent l'alcoolisme :

- acteurs sociaux : métiers à risques (maçons, cuisiniers, etc)
- Facteurs familiaux : cave en Vendée, cidre en Normandie ...
- Facteurs génétiques : familles plus fragiles que d'autres quand il y a des cas dans les familles (des recherches sont encore à faire dans ce domaine)
- Evènements de la vie qui fragilisent (décès, accidents...)
- Facteurs psychologiques : viols enfance, traumatismes
- Facteurs psychiatriques : troubles bipolaires, schizophrénie

Le travail de médecin alcoologue n'est pas le même que celui du psychiatre (ils n'ont pas la même approche)

Le parcours du soin se fait en réseau :

- Mouvements d'anciens malades
- Assistances sociales
- Médecins généralistes
- Psychiatres
- Centres de cures et postcures

Le mot « choisir » pour lui est très important : réflexion, analyse et choix.

Un travail de deuil de l'alcool est nécessaire pour une abstinence définitive (indispensable pour lui).

Par contre, il faut un cheminement pour arriver à cette abstinence. Il ne dit jamais à un malade qu'il doit arrêter de boire car il faut que ce soit le malade qui arrive à faire ce cheminement.



Il faut être très fier de son abstinence Et ne pas oublier que l'alcoolisme est une maladie.

Suite à l'intervention du Dr Pépin, Jean-Claude Tomczak en profite pour faire passer un message aux généralistes pour que ceux-ci n'hésitent pas à envoyer les malades vers les mouvements d'entraide.

7 – Intervention de Jean-Claude Tomczak

Jean-Claude nous parle de la CAMERUP et nous explique brièvement son fonctionnement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE 3/4)

La CAMERUP se bat contre le lobby des alcooliers et a obtenu, récemment, que la taille du logo pour les femmes enceintes sur les bouteilles d'alcool soit doublée.

Par contre, il n'y a pas d'accord pour mentionner la valeur nutritive sur ces mêmes bouteilles. Les alcooliers ont préféré payer une amende et ils ont obtenu une dérogation....

La CAMERUP a signé une convention avec le Ministère de la Justice pour pouvoir intervenir dans le milieu pénitentiaire. Jean-Claude remercie les vendéens et vendéennes pour l'aide qu'ils ont apportée lors de la journée du SAF à Paris.

Pour devenir « patient expert », il faut avoir 3 ans d'abstinence.

Nous sommes tous encouragés pour faire la formation. Celle-ci est payée par l'association.

Pour bénéficier du statut de « patient expert », il faut également faire un stage dans un centre de soins (une convention a été signée avec l'ANPAA). Le patient expert est bénévole.

Le rôle du patient expert est d'intervenir dans les instances hospitalières et les CSAPA.

Les personnes intéressées doivent adresser une lettre de motivation au président départemental qui donnera son aval (ou non) et qui fera remonter l'information au niveau national. Seulement 10 personnes par an seront retenues. Le secret professionnel est demandé à ces personnes.

Jean-Claude nous a aussi parlé de l'alcool au travail.

Selon le ministère de la santé, les subventions pourraient baisser de 20 % pour l'année prochaine....

Une formation systémique s'est déroulée aux Herbiers (3 associations étaient présentes)

Une action SAF aura lieu à Cholet en septembre 2018, organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Cholet, Alcool Assistance, Amis de la Santé de Vendée)

Beaucoup d'enfants (adoptés des pays de l'est) sont touchés par le syndrome du SAF (syndrome d'alcoolisation foetale)

Près de 70 % d'enfants scolarisés dans des classes d'ULIS sont concernés également....

Il n'existe pas, en France, beaucoup de structures pour accueillir ces enfants, c'est pourquoi les enfants (spécialement ceux habitant dans le nord) vont en Belgique, où il y a plus de structures.

Pour mieux connaître cette maladie (SAF), on peut consulter le site de la FNAS, alcoolisation foetale)

La CAMERUP se bat pour trouver des moyens supplémentaires. L'idée d'un « Alcoothon », comme le téléthon a été abordée, mais c'est encore inconcevable en France.... Les médias, qui font beaucoup de pub

pour les alcooliers ne sont pas d'accord (l'argent de la pub leur rapporte beaucoup trop)

Jean-Claude remercie les Amis de la santé de Vendée pour leur accueil. Il en profite pour demander aux élus d'offrir le choix pour le verre de l'amitié (la veille, pour la clôture de la journée du coeur, la ville des Herbiers ne nous proposait que du vin

Jean-Luc conclut l'intervention de Jean-Claude en faisant référence à la randonnée des ânes :

C'est l'âne qui commande où c'est nous ?

Pour l'alcool, c'est la même chose : c'est la personne qui commande où c'est l'alcool....

8 – Intervention de Philippe Sayer

Il est très satisfait d'être avec nous. Il va devenir trésorier de la fédération nationale, en remplacement du trésorier actuel, qui a des problèmes de santé. Il est également membre de la commission trésorerie de la CAMERUP.

Il nous met en garde : étant donné qu'il y a moins d'argent public, l'état est amené à faire des contrôles, pour s'assurer que les subventions ont bien servies à faire des préventions etc ...

L'an dernier, missionné par Jean-Claude, il a passé son D.U. (Diplôme Universitaire) de « patient expert ». Il encourage tout le monde à le passer, car très enrichissant pour apprendre des choses plus scientifiques.

Il nous cite une phrase du Dr Paille :

« Tant que vous ne serez pas capable de faire du lobbying au même niveau que les alcooliers, vous n'aboutirez à rien »

Il faut donc encore améliorer nos moyens de communication....

9 – Intervention de Gérard Rondeau

Il lance un appel pour que de nouveaux bénévoles rejoignent l'équipe pour faire de la prévention, car ce sont souvent les mêmes et ils risquent de s'essouffler...

Si, on ne fait pas de prévention, il n'y aura plus de subventions

Prochaines dates à noter :

- 25 – 26 – 27 mai : « Les arts s'en mêlent » aux Landes-Génusson
- 30 juin : « Chaussées tes tonges » à la Guyonnière
- 14 et 15 juillet : « La Saint Glin-Glin » à la Boissière de Montaigu

Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à venir les épauler

Christine nous remercie tous et nous invite au verre de l'amitié avant de déjeuner tous ensemble.

Bernadette C.

Ouest-France
Jeudi 19 avril 2018

Sensibilisation et prévention auprès des jeunes



Une quarantaine de personnes rassemblées lors de l'assemblée générale.

L'association départementale des Amis de la santé a tenu son assemblée générale statutaire, dimanche, salle de la Métairie. Suite à une forte demande, une campagne de prévention contre l'alcool va être menée dans les collèges et lycées, mais aussi dans les festivals et les Maisons familiales rurales (MFR).

« **La préfecture de La Roche-sur-Yon souhaite une nouvelle sensibilisation auprès des jeunes** », souligne Jean-Luc Grolleau, second vice-président. Forte de ses 177 adhérents, l'association écoute, conseille et encourage, toujours dans le respect de l'autre. Des visites sont assurées auprès des malades dans les centres

hospitaliers, ainsi que des permanences et des groupes de paroles. Très actifs, les bénévoles travaillent sans relâche pour lutter contre ce fléau qu'est l'alcool. « **Il faut du temps pour s'en sortir, sachant qu'il y a toute une reconstruction familiale et professionnelle à faire, avec la confiance à regagner.** »

Des groupes de paroles pour les malades et conjoints sont organisés le 4^e vendredi du mois, à 20 h 30, salle de la Mijotière. Prochaine date le vendredi 27 avril.

Contact : 02 51 67 06 18 ou amisante85@free.fr.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE : COLLÈGE (1/2)

MAISON FAMILIALE RURALE DE VOUVANT

LE 03 AVRIL 2018



Contacts à la MFR :

Mme Gris et Mr Grizeau.

Personnes présentes :

Bailleux Albert

Lacombe Emmanuel

Savigny Dominique

Le mardi 3 avril 2018, nous sommes accueillis par Mme Gris et Mr Grizeau de la M.F.R. de Vouvant. La journée était divisée en trois temps :

1/ le matin : Réunion tous ensemble, nous avons présenté l'association des Amis de la Santé de Vendée, ce que nous y faisons et pourquoi nous le faisons. Nous avons aussi parlé de nos parcours personnels. Les élèves et les professeurs étaient attentifs, un échange intéressant s'est installé.

2/ le déjeuner : Nous avons partagé le déjeuner tous ensemble. Un moment de convivialité donc peu d'échanges sur le sujet.

3/ l'après-midi : Réunion par petits groupes. Albert et Manu dans une salle et Dominique dans une autre. L'attention des élèves était plus difficile à capter, mais ils étaient surpris de nos parcours de vie et nous ont exprimé leur respect face à nos expériences. Nous avons bien senti que certains se sentaient concernés par le produit « Alcool », soit personnellement soit en famille, mais aucun n'a osé prendre un réel contact. Au moins, à présent, ils savent qu'il existe des associations où ils pourront demander de l'aide en cas de besoin. La journée s'est clôturée par une collation entre nous et les intervenants pour un partage des ressentis. Il en ressort une satisfaction face à notre intervention et nous font part de leur souhait de renouveler cette démarche tous les deux ans (cycle de rotation des élèves). Marine (fille d'Emmanuel) est scolarisée dans cet établissement et suite à cette intervention, elle a eu des questions de la part d'élèves sur sa place d'enfant face à son histoire familiale, comment elle avait vécu ça ? Comment avait-elle fait car personne n'avait rien vu ? Si elle avait quand même le droit de boire de l'alcool ? Deux copines sont venues se confier en expliquant sommairement leurs situations Marine a répondu personnellement et a conseillé de ne pas garder ça au fond de soi et ne pas hésiter à contacter nos associations.

Emmanuel Lacombe

COLLÈGE ST JOSEPH DE CHANTONNAY (1/2)

INTERVENTION - PRÉVENTION AUPRÈS DE COLLÉGIENS DE 13 À 15 ANS
À LA DEMANDE DE LA PRÉFECTURE DE LA VENDÉE



Danielle et Dominique SAVIGNY.

Les 16 et 17 avril nous nous sommes rendus au Collège SAINT JOSEPH DE CHANTONNAY.

Nous y avons reçu un très bon accueil de la part des encadrants.

Une salle d'études nous était réservée et des élèves de 4ème par groupe de 10 nous étaient conduits, accompagnés ou non d'un professeur.

Nous avons rencontré des jeunes très intéressés par le problème de l'addiction à l'alcool, posant des questions sur notre histoire personnelle.

Dans ces divers groupes nous avons ressenti quelques élèves impactés reconnaissant bien connaître le phénomène alcool, mais sans qu'aucun ne vienne nous trouver au moment des pauses.

Pour des raisons d'organisation du collège nous n'étions pas prévus l'après-midi du 17.

Danielle S.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE : COLLÈGE (2/2)

COLLÈGE ST JOSEPH DE CHANTONNAY (SUITE 2/2)

Le jeudi 19 avril 2018, Gérard R. et Christophe C. nous sommes allés faire de la prévention au collège St Joseph de Chantonay.

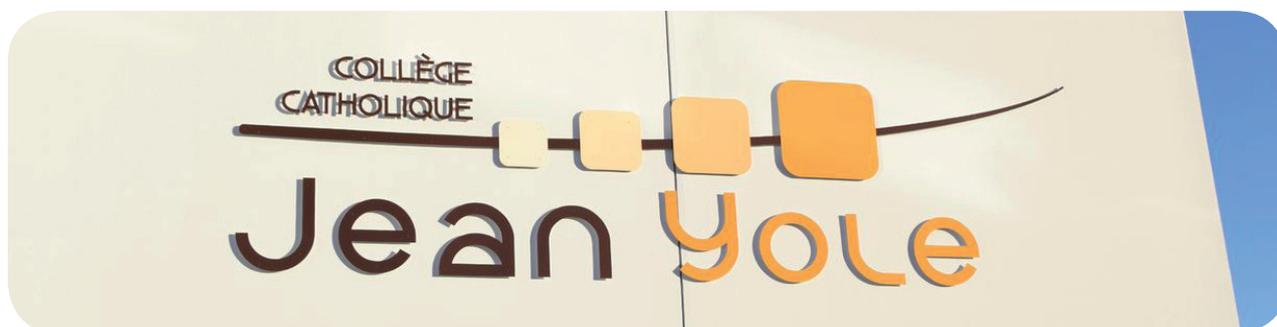
Les groupes de jeunes étaient seulement de 10 personnes de 13/15 ans, il était donc très facile de discuter avec eux. Nous leur avons parlé du danger de la dépendance de l'alcool. Tous les élèves étaient très à l'écoute et posaient des questions.

Nous avons rencontré 8 groupes de 10 personnes, environ une demi-heure par groupe, soit 80 élèves à la fin de la journée, il n'en fallait pas plus pour une journée pleine d'échanges très enrichissants.

Gérard R.
Commission Prévention

COLLÈGE JEAN YOLE DES HERBIERS

LE 24 MAI 2018



Le jeudi 24 mai je suis intervenu pour la 8ème année au collège Jean Yole aux Herbiers.

L'accueil y est toujours aussi chaleureux, par les enseignants et le directeur qui comme chaque année sont satisfaits que nous répondions présents à leur demande d'intervention.

Cette année, j'ai rencontré 2 classes,

la première ; des élèves de 3ème ou le parcours scolaire est difficile et ne pensent qu'à faire la fête et s'amuser avec les copains et copines. La plupart d'entre eux conduisent un 2 roues et après avoir consommé de l'alcool, notamment des mélanges qu'ils font eux-mêmes. Ils reprennent leurs 2 roues et ne se rendent pas compte des

risques qu'ils prennent pour eux comme pour les autres. Beaucoup d'entre eux avaient justement de nombreuses questions à ce sujet sur les jeunes et l'alcool. Après avoir répondu à leurs nombreuses questions et leur avoir fait essayer les lunettes de simulation certains élèves ont été contents d'apprendre des choses qu'ils ignoraient, d'autres restent persuadés que cela ne les concernent pas même si pour eux c'est normal. Quand on est jeune, il faut s'amuser.

François Puchaud

PRÉVENTION

INTERVENTION EMMAÛS (ANTENNE DE MAULÉON) (1/2)

LE 12 AVRIL 2018



Les compagnons d'Emmaüs de Mauléon nous ont sollicités pour intervenir auprès d'eux. En effet, ils leur paraissent importants d'échanger quant aux problèmes d'alcool pouvant régner dans l'enceinte de la communauté. Un compagnon déjà venu avec nous, il y a quelque temps, a même fait allusion à une «pique de rappel». . .

Développer un témoignage, comme cela se fait habituellement auprès du jeune public et des scolaires, aurait été, mal à propos, par rapport à ces personnes au passé tumultueux et dont la vie n'a pas fait de cadeau, l'alcool ayant souvent été l'ami proche, le confident, le soutien pour affronter une existence difficile . . .

Nous avons donc présenté, l'association des Amis de la santé de Vendée. Sans faire la morale, ni juger qui que ce soit, nous avons pu expliquer les choses simplement, clairement. L'assemblée, composée d'une dizaine de compagnons, s'est montrée très à l'écoute et plutôt intéressée, sachant qu'ils avaient affaire à trois militants connaissant bien la maladie.

Loin de vouloir interdire toute consommation ou de parler d'abstinence totale et à vie, nous avons préféré miser sur la carte de la «réduction des risques», véritable projet de soins personnalisé aboutissant, par l'abstinence totale, à un mieux-être. Nous sommes tous différents face à la maladie alcoolique, chaque individu doit pouvoir avancer à son rythme, de façon sereine, vers le but fixé.

Nous avons abordé le sujet des remèdes «miracles» genre Baclofène, ou plus anciennement, Espéral ou TTDB3B4, médicaments rendant malade en cas d'absorption d'alcool ; ceux-ci pouvant servir de béquilles, d'aide pour contrôler, limiter ou empêcher carrément, toutes consommations. Mais, se rattacher à un médicament est-elle la meilleure formule ? Quelque soit le moyen utilisé, il est primordial de pouvoir faire le point durant son

cheminement, par des échéances régulières avec les soignants pour voir ce qui fonctionne et là, où le patient rencontre plus de difficultés, avec possibilités d'en discuter. Le malade doit rester maître de son projet de nouvelle vie, sans alcool ou, au pire, avec moins d'alcool. Toutes les solutions sont bonnes, il faut simplement trouver celle qui convient le mieux, le but final étant, bien sûr, l'abstinence définitive . . . Nous avons évoqué, tout naturellement, la rechute ou ré-alcoolisation. Celle-ci, si elle survient, ne doit pas être vécue comme un échec et bien sûr, ne pas s'installer dans la durée. Nous devons la considérer comme une épreuve jalonnant le long parcours de soins.

Il a été question également, des fortes consommations chez les jeunes, principalement le week-end et des conséquences que celles-ci pouvaient engendrer sur le cerveau humain. Un sujet, qui a permis d'aborder avec un compagnon, la question du cannabis qu'il considérait comme un produit banal, celui-ci ayant connu l'enfer des drogues dures. Il n'existe pas de drogue banale aux effets minimes, surtout quand on voit, à chaque pétard consommé, de combien le capital neurone se trouve amputé. A l'image des alcoolisations massives chez les jeunes entraînent un nombre impressionnant de neurones détruites en peu de temps. Jean Luc nous a expliqué symboliquement, que le mal de crâne des lendemains de cuite, était dû aux nouvelles neurones, prises sur nos réserves, qui s'approprièrent la place des neurones «cramées» la veille et tentaient de prendre leur fonction, celle-ci étant un peu perdue car n'ayant pas de rôle prédéterminé à l'avance, d'où cette bousculade dans notre tête et le mal qui en découle.

Un autre compagnon nous a confié ne pas boire la semaine, trop occuper par son travail. Par contre, chaque week-end, la solitude pesante, il ingurgite l'alcool en grandes quantités. Il nous dit se réveiller la nuit en sueur, pris dans d'horribles cauchemars. Après un rapide calcul, nous en déduisons que, à une certaine heure avancée de la nuit, celui-ci se retrouve en état de manque et c'est cela qui entraîne ces effets indésirables. Nous l'incitons à consulter son médecin traitant ou, mieux, le centre ALIA de Cholet. Nous le félicitons néanmoins pour cette première démarche et d'avoir eu l'hardiesse d'en parler.

Son cas me fait penser à certains jeunes qui ne boivent pas, non plus, durant la semaine, mais qui s'alcoolisent à fortes doses le week-end (bingedrinking . . .). Pour eux, pas de problèmes particuliers avec l'alcool car la semaine, c'est

PRÉVENTION

INTERVENTION EMMAÛS (ANTENNE DE MAULÉON) (2/2)

consommation «zéro». Mais, le rituel et la «violence» de leurs actes, le weekend, fait qu'ils se mettent en réel danger. L'alcoolisme et la régularité des prises d'alcool vont souvent de paires. Les excès d'aujourd'hui peuvent mener, tôt ou tard, à l'alcoolisme chronique demain.

A un autre qui disait, suite un souci de santé, ne plus boire d'alcool fort mais, qu'une bière de temps à autre. Nous avons rétorqué qu'il y a autant d'alcool dans un apéritif anisé que dans une bière en dose égale standard du débit de boisson . . .

Avant de prendre congé, nous avons invité les compagnons à venir nous rejoindre, à la permanence du mardi, que certains connaissent déjà. Un lieu d'accueil où l'on ne parle pas nécessairement d'alcool. La force et la solidarité

se dégageant du groupe, apporte la sécurité et la sérénité pour repartir du bon pied, pour une nouvelle semaine. Un endroit sûr où chaque personne peut également, s'il le désire, se libérer, se confier, sans craindre d'être jugé et sans contrainte. Il ne faut pas brusquer les choses et faire en sorte que le malade se sente bien parmi nous ...

Un grand merci à nos nouveaux amis, pour leur accueil chaleureux et leur écoute attentive. Tous paraissent conscients des dangers de l'alcool et en parlent librement. C'est un geste courageux et une démarche gratifiante.

Les Amis de la santé de Vendée
Dédé, Jean-Luc, Nono
Avril 2018

PRÉVENTION INFORMATION SENSIBILISATION ST GILLES CROIX DE VIE LE 02 MAI 2018

Prévention information sensibilisation auprès de nos amis marins du secteur de St Gilles Croix de vie le 02 Mai 2018 ainsi que sur un marché de proximité , au comptoir de la mer et sur un parking . L'opération consistait à sensibiliser le public et les marins en distribuant des éthylotests et de la documentation.

Malgré une météo capricieuse cette opération a été appréciée par l'ensemble du public rencontré et plusieurs personnes nous ont demandé de renouveler cette action plus souvent qui serait

nécessaire à leur avis .

Une personne nous a confié « Faites cela plus souvent, trop de personnes ont besoin de votre aide , malheureusement plusieurs des nôtres du monde marin ne sont plus parmi nous à cause de ce fléau qui est l'alcool».

Etaient présents à cette action :

Christophe ,Gérard B, Gilbert , Gérard R et Jean Luc , merci à eux .

Jean-Luc Grolleau



PRÉVENTION

FESTIVAL « LES ARTS S'EN MELENT »

AUX LANDES GÉNUSSON LES 25, 26, 27 MAI 2018



Dans le cadre du Festival « Les Arts s'en mêlent » et sur demande des organisateurs, Les Amis de la Santé de Vendée sont intervenus sur le site pour prévenir des dangers de l'alcool au volant et surtout pour faire des tests d'alcoolémie pour tous les participants qui le souhaitaient ou qui étaient sur le départ et dans le doute par rapport à leur consommation.

Samedi 26 mai dans l'après-midi, Gérard R., Gérard et Catherine B. et Christine B. étaient présents malgré les orages, mais malheureusement, n'ont pas eu beaucoup de travail. En effet, entre 15h et 18h, ils n'ont eu à tester que 5 jeunes qui voulaient reprendre la route dont 2 négatifs et 3 positifs.

Dimanche 27 mai, le temps était meilleur et c'était le jour du départ pour la plupart des festivaliers, mais dans le doute, une bonne majorité d'entre eux sont venus s'autocontrôler soit à l'éthylomètre, soit avec les éthylotests.

Fred et Marie-Reine B., Christophe et Nadia C. étaient là de 9h à 14h30 sans interruption et n'ont pas chômé. Les tests se sont enchaînés, plus de la moitié étaient positifs. Conscients des risques, les jeunes repartaient se reposer, se restaurer et revenaient plus tard.

Dans le week-end, environ 900 éthylotests ont été utilisés ou distribués pour leur permettre de refaire un contrôle avant de partir dans de bonnes conditions.

La gendarmerie veillait au grain tout autour du site.

Une matinée bien remplie, des festivaliers très reconnaissants de nos actions en tant que bénévoles surtout un week-end de Fête des Mères.

Merci à tous

Nadia C.



SORTIES AMICALES

RANDONNÉE DES ÂNES

LE 28 AVRIL 2018



Après s'être donné rendez-vous sur le parking de Carrefour, nous rejoignons la ferme de Mauny, chez Paulette et Jean-Marie. Un café, préparé par Guy, accompagné de la brioche nous attend.

Ensuite, accompagnés de 4 ânes, nous partons (environ 17 personnes) par des chemins de campagne. Après une halte à l'étang de Noues, et quelques photos, nous prenons le chemin du retour. Blandine a remplacé Jean-Luc, qui est reparti en voiture avec leur petite fille. Nous sommes de retour à Mauny vers 13 h 15, où nous attendent ceux qui n'ont pas pu faire la marche.

C'est l'heure de partager l'apéritif et de se mettre à table, dans le hangar de Jean-Marie, qui a été préparé, la veille, par Jean-Luc, Pascal, Philippe et Jean-Marie. Merci à eux.

L'après-midi, certains ont pu admirer le paon de Paulette et Jean-Marie, qui faisait la roue, quand celui-ci était décidé à nous montrer ses prouesses.... Magnifique pour ceux qui ont eu la chance de voir !!! Pendant ce temps, certains préféraient jouer à la belote.

Après avoir nettoyé la grange, chacun rentre chez soi, avec en tête, plein de bons moments passés ensemble.

Un grand merci à Paulette et à Jean-Marie pour leur accueil très chaleureux...

Bernadette (pour la commission loisirs)



ALCOOL

QUELS RISQUES? COMMENT CHANGER SES HABITUDES?

La consommation d'alcool augmente le risque de développer un cancer. Limiter, voire arrêter de boire de l'alcool, c'est l'affaire de tous !

ALCOOL ET CANCERS

- La consommation d'alcool augmente le risque de développer un cancer des voies aérodigestives supérieures (cavité buccale, larynx et pharynx), de l'œsophage, du foie, du côlon-rectum et du sein chez la femme. L'augmentation de risque est observée dès une consommation moyenne d'un verre par jour, quelle que soit la boisson alcoolisée.
- En France, elle est la 2^e cause de décès par cancer évitable (15 000 par an), juste après le tabagisme.

LES REPÈRES ACTUELS

Avoir des jours dans la semaine sans consommation.

Réduire sa consommation d'alcool à chaque occasion, boire lentement, en mangeant et en alternant avec de l'eau.

Ne pas consommer plus de 10 verres standard par semaine et pas plus de 2 verres par jour*.

* Seuils proposés en mai 2017 par un groupe d'expert.



À savoir

Ces seuils et recommandations ne font que limiter les risques pour la santé, ils ne les annulent pas.

Parlez-en à votre médecin traitant ou connectez-vous sur www.alcool-info-service.fr pour contacter, en tout anonymat, des professionnels qualifiés. Ils sauront notamment vous aiguiller vers des structures spécialisées en addictologie telles que les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

La Fondation ARC, reconnue d'utilité publique, est la première fondation française 100 % dédiée à la recherche sur le cancer. Son objectif : contribuer à guérir deux cancers sur trois en 2025.

DIVERS

Jean-Luc vous signale que si certains d'entre vous sont intéressés par du Pétillant, il en reste plusieurs cartons :

- Pétillant Blanc
- Pétillant Pêche
- Pétillant Framboise

Vous pouvez contacter Jean-Luc au 06 77 39 52 00 ou jeanlucgrolleau@hotmail.fr

COCKTAIL PINA COLADA SANS ALCOOL AU JUS D'ANANAS ET LAIT DE COCO



INGRÉDIENTS

Nombre de personnes : 2

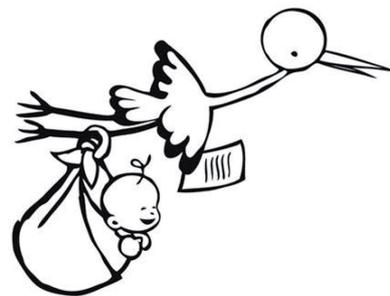
- 15 cl de jus d'ananas
- 9 cl de lait de coco
- 6 cl de jus d'orange
- 2 tranches d'ananas au sirop
- 2 gousses de vanille
- 2 tiges de menthe fraîche
- glaçons

PRÉPARATION

Préparation : 10 min

1. Mixez le jus d'ananas, le jus d'orange, le lait de coco et des glaçons dans un blender.
2. Versez le cocktail dans des grands verres.
3. Egouttez les tranches d'ananas et placez-les joliment sur le bord des verres.
4. Décorez les cocktails avec les gousses de vanille fendues dans la longueur et les tiges de menthe fraîche.
5. Dégustez aussitôt.

MOMENTS DE BONHEUR



Léa et son grand frère Nathan

Mamie Paule et Papy Guittou Bossard sont heureux de vous présenter leur petite fille Léa née le 4 avril 2018, elle pèse 2kgs800 et mesure 49 cm. Elle fait le bonheur de son grand frère NATHAN, et la joie de ses parents Stéphane et Lucie.

Du bonheur supplémentaire à gogo pour Mamie et Papy.



Louison

La famille Gauducheau s'est agrandie, et Yoni est heureux de vous présenter son petit frère Louison né le 18 avril 2018 c'est un joli petit garçon de 3kg500. Il fait la joie de ses mamans Géraldine et Blandine et la fierté de sa mamie et son papy (Françoise et Christophe)



Louison et son grand frère Yoni



Lemy

Grand changement dans la famille Chouteau pour cette année 2018, ils sont entrés avec beaucoup de plaisir pour leur première fois dans le club des grands parents.

Le 2 avril 2018 le petit Lemy montrait le bout de son nez à 17h06, il pèse 3kg660 et mesure 52 cm. Il fait le bonheur de ses parents Julie et Thomas.

Le 28 avril 2018 à 15h26, arrivait à son tour la petite Gabrielle, elle pèse 3kg560 et mesure 52 cm, et elle aussi fait la grande joie de ses parents Thomas et Kimy.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à la mamie Nadia et au papy Christophe avec leurs deux premiers petits enfants.



Gabrielle

À noter dans vos agendas

JUIN 2018 À DECEMBRE 2018

GROUPES DE PAROLES MALADES

Salle de la Mijotière

86, rue Nationale - 85500 LES HERBIERS **20H30**

Vendredi 31 août / Vendredi 26 octobre

GROUPES DE PAROLES CONJOINTS

Salle de la Mijotière

86, rue Nationale - 85500 LES HERBIERS **20H30**

Vendredi 31 août / Vendredi 26 octobre

RÉUNIONS D'INFORMATIONS À 10H00 (échanges et débats)

Dimanche 9 septembre secteur de Fontenay le Comte

Dimanche 18 novembre à Treize Septiers

RENCONTRES AMICALES - RENCONTRE D'ÉTÉ

Samedi 23 juin : Pique nique avec randonnée et grillade le soir à Vendrennes

Dimanche 29 juillet : Fête de la Bouse à Triaize

Samedi 13 octobre : Bowling

Samedi 15 décembre : Concours de belote et Bûche de Noël aux Herbiers

Pensez-y !

MONTAIGU

Le 1^{er} vendredi du mois de 20h30 à 22h30

La bibliothèque - Parc des Rochettes

LES HERBIERS

Le 4^{ème} vendredi du mois de 20h30 à 23h00

Salle de la Mijotière - 86, route Nationale

CHOLET

 Permanence d'accueil

Tous les mardis de 18h00 à 20h00

au Centre Social Horizon - 4, allée des Aigles

LUCON

 Permanence

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 19h30 à 20h30

Maison des Associations - salle 5 - rue du Pont Gentilz

FONTENAY LE COMTE

 Permanence

Tous les vendredis de 18h00 à 19h30

Salle de l'ODDAS - 25, rue des Cordiers

LA FERRIERE

Tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h00 à 12h00

Tous les 3^{ème} vendredis du mois de 18h00 à 20h00

Salle n° 3 du rez de jardin de la Mairie

